

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



ASSISTANTS
DE LANGUE

Le système scolaire français et la fonction d'assistant

Frédéric CADILHAC, IA-IPR d'anglais



Région académique
OCCITANIE

Bienvenue dans l'académie de Montpellier

Bem-vindo

Benvenuti

歡迎

Welcome

добро
пожаловать

Bienvenidos

vítejte

تَرْحِيب

Herzlich
willkommen



127 assistants, 34 pays, 9 langues



ASSISTANTS
DE LANGUE

L'académie de Montpellier

- 2,8 millions d'habitants
- Environ 600 000 élèves
- 5 départements
- Des plages, de la campagne, des montagnes et des villes à taille humaine
- D'Andorre et la frontière espagnole à la vallée du Rhône.



Les grands principes du système éducatif français

La liberté de l'enseignement

La gratuité

La neutralité

La laïcité

L'obligation scolaire

La liberté de l'enseignement

Un enseignement public

Des établissements privés



La gratuité



Enseignement gratuit

Manuels scolaires gratuits en école et collège

L'obligation scolaire

l'instruction est obligatoire de 3 à 16 ans



La laïcité

LAÏCITÉ



Absence d'instruction religieuse dans les programmes
Obligation de neutralité philosophique, politique et religieuse pour les élèves et les personnels
Pas de signe ostensible d'appartenance politique ou religieuse dans les établissements

La neutralité

Respect des opinions et croyances de chacun
Egalité de tous



Le collège et les lycées

Un collège unique pour tous les élèves
de 11 à 15 ans



Le lycée
général

Le lycée
technologique

Le lycée
professionnel



De 15 à 18 ans

Les langues en collège et lycée



Une langue étrangère obligatoire dès le CP (6 ans)



Au collège, deux langues étrangères obligatoires à partir de la 5^e



Au lycée, deux langues étrangères obligatoires, une troisième en option

11 langues sont enseignées dans l'académie de Montpellier



Les sections européennes et internationales



Choisies par des
élèves passionnés
par les langues

Un travail renforcé
en langue, de
l'interdisciplinarité

Des projets
ambitieux, une
ouverture à
l'international

Organisation

Un rectorat

- Basé à Montpellier
- Des inspecteurs
- Le service des personnels

201 collèges
76 lycées

- Chefs d'établissement
- Enseignants
- Personnels de Vie scolaire (CPE, AED)
- Personnels administratifs, médico-sociaux, d'entretien...

Vos partenaires en établissements



Quelques règles de base

- **L'assistant n'est pas un enseignant mais il est un adulte.**



- **Il respecte le règlement intérieur de l'établissement**

- **Il est ponctuel, courtois, porte une adaptée**



- **Il est amical avec les élèves, mais n'est pas leur ami**

- **Il fait preuve de loyauté envers l'équipe**

- **Il ne laisse pas les élèves qui lui ont été confiés sans surveillance**



L'assistant...

... intervient en collège ou en lycée (parfois en école)

... intervient 12h par semaine

... prend en charge des petits groupes d'élèves

... intervient aux cotés des enseignants

... travaille sous la responsabilité du professeur

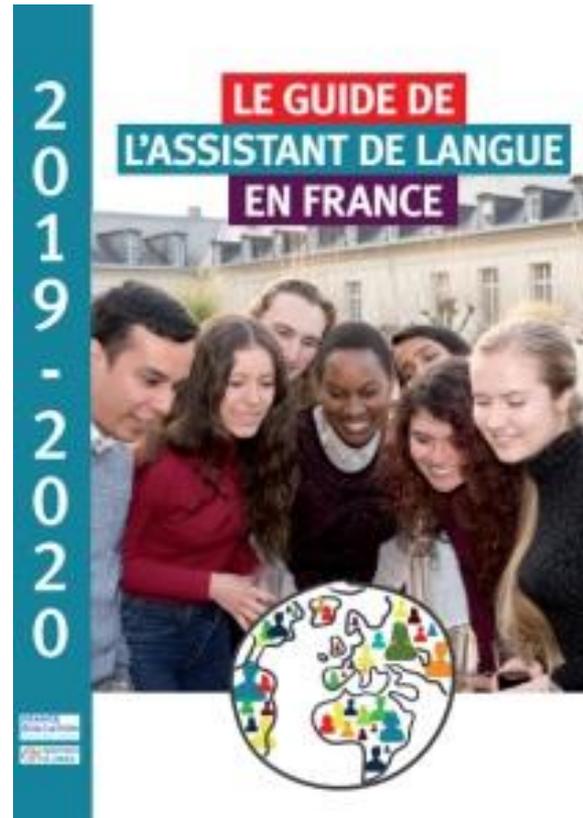
... peut intervenir dans 3 établissements au maximum

... participe aux projets (clubs, sorties, échanges virtuels...)

... aide et conseille les enseignants



Pour vous aider



<https://www.ciep.fr/sources/assistants-etrangers-france/guide-assistant-de-langue-en-france-2019-2020/>

Bon séjour dans l'académie!



**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



Région académique
OCCITANIE